

- l'apologie de la commission militaire établie dans cette commune.
1824. 24. Mort, à Lyon, d'Etienne Poncher, garde des sceaux de France.
— Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Jean. Voyez L'HIST. DE TOURRAINE, par Chalmel, II, 395.
1889. » Les Lyonnais se déclarent du parti de l'Union. Voyez ci-dessus au 7 février.
1711. » Débordement du Rhône et de la Saône qui se joignent sur la place de Bellecour. — Nous avons inséré le procès-verbal de cette inondation dans le premier numéro de notre REVUE. Voyez sur les débordemens du Rhône et de la Saône les TABLETTES HIST. ET LITT. de M. Chambet, tom. I, pag. 237 et suiv.; L'INDICATEUR DE LYON, édition de 1810, page 63; le premier MÉMOIRE de M. Guerre, pour plusieurs habitans et propriétaires de la Guillotière, Lyon, 1822, in-4°; et les NOUVELLES ARCHIVES DU RHÔNE, tom. I, pag. 20 et suiv.
1794. » Mort de Catherin-François Boulard, architecte distingué, auteur de plusieurs Mémoires relatifs à sa profession.
1745. » Arrêt du Conseil d'état, relatif aux nouveaux statuts et réglemens pour la fabrique de Lyon.
1805. 26. Le gouvernement accorde des secours pour la reconstruction des façades des maisons de la place de Bellecour, démolies en 1793 et 1794.
1795. » Les jacobins font^m emprisonner comme modéré et contre-révolutionnaire le docteur Gilibert que les Lyonnais se disposaient à nommer maire.
1545. 27. Le Consulat ordonne de fermer, jusqu'à nouvel ordre, le Collège de la Trinité aux MARTINETS qui vont et reviennent dans ce collège, etc. — On donnait alors le nom de MARTINETS aux externes. Voyez ce mot dans LE GLOSSAIRE de Du Cange.
1819. » Lettres-patentes du roi qui autorisent la ville de Lyon à ajouter à ses armoiries UNE ÉPÉE HAUTE D'ARGENT DANS LA PATE DEXTRE DU LION. Voyez ARCHIVES DU RHÔNE, tom. VII, pag. 539, et le SIÈGE DE LYON, par M. F. Coignet, pag. 63. L'enregistrement de ces lettres-patentes à la Cour royale de Lyon fut retardé par diverses circonstances, et n'eut lieu que le 19 août 1820, dans une audience solennelle où le procureur-général, M. de Courvoisier, prononça le discours suivant : « Messieurs, le roi décerne à cette ville une flatteuse récompense ; elle porte un LION dans ses armes, c'est l'emblème de la force, de la générosité et du courage ; elle y joindra désormais une ÉPÉE en mémoire de ce siège fameux où la fidélité des Lyonnais fut chargée de tant de malheurs, après tant